

**CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-BOURG  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Procès-verbal de la 6e assemblée régulière tenue le mercredi 12 avril 2023, à 20h15  
Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 2, rue du Fargy– grande salle**

---

**PRÉSENCES :**

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M <sup>me</sup> Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Guillaume Dufour	Trésorier
M <sup>me</sup> Monique Langevin	Secrétaire
M <sup>me</sup> Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M <sup>me</sup> Émilie Roy	Administratrice
Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency

**IL Y A QUORUM**

**AUTRE PRÉSENCE :**

M <sup>me</sup> Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- |   |       |
|---|-------|
| 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour  | 20h15 |
| 2. Présentation d'un organisme du quartier : Croque ton quartier                                | 20h20 |
| 3. Nomination des dirigeants  | 20h40 |
| 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 8 mars 2023 | 20h50 |
| 5. Activités et comités du conseil de quartier<br>- Suivi du procès-verbal<br>- Correspondance  | 20h55 |
| 6. Période réservée aux conseillers municipaux  | 21h05 |
| 7. Questions et commentaires du public  | 21h15 |
| 8. Divers   | 21h25 |
| 9. Clôture de l'assemblée   | 21h30 |

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

## Procès-verbal

### 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- au point 5 : Table de concertation vélo
- au point 8 : Information donnée par Mme Émilie Roy

Sur proposition de M. Philippe Beauchamp, secondé par M. Daniel Chouinard, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié par le président.

### 2. Présentation de l'organisme Croque ton quartier

Mme Véronique Dufour, président du CA, mentionne que l'organisme existe depuis 3 ans pour cultiver le pouvoir d'agir individuellement et collectivement.

En avril 2017, le retrait des pylônes sur l'avenue Coubertin par Hydro-Québec a provoqué un éveil des citoyens !

Plusieurs défis ont été relevés avant de pouvoir utiliser la zone : structure municipale, limite de 3 mois autorisée pour fréquenter un terrain municipal, etc.; il fallait trouver comment pouvoir utiliser la zone à plus long terme.

En mai 2021 :

1<sup>er</sup> espace collectif et 1<sup>re</sup> forêt nourricière 100 % citoyenne sur un terrain municipal.

« Croque mon potager » : 120 bacs de jardinage partagés sont installés dans tout l'arrondissement de Beauport afin de promouvoir les bienfaits de l'agriculture urbaine, encourager les saines habitudes de vie et contribuer à solidifier le tissu social dans nos quartiers fruités-serrés.

Les mini-croques ont convaincu le maire d'autoriser une 1<sup>re</sup> patinoire collective sur un terrain municipal.

L'école François-Bourrin permet d'occuper un espace collectif intérieur où se tiennent des formations et activités.

Vision : voir naître et partout à Québec des communautés de proximité engagées, solidaires et résilientes aux niveaux social et environnemental.

Les porteurs et porteuses de projets sont des bénévoles engagés qui partagent quelques rêves, ici et là.

« Croque Beauport-Nord » est en opération depuis peu.

M. Éric Courtemanche-Baril félicite et remercie Mme Dufour.

M. Vincent Tremblay Boucher a été impliqué dans un projet similaire qui n'a pas duré, il y a 10 ans, et démontre un intérêt certain pour Croque mon quartier.

M. Robert Bergeron souligne qu'il s'agit d'une très belle initiative locale.

### **3. Nomination des dirigeants**

#### **Résolution 23-CA-06**

Considérant que cinq (5) dirigeants ont été élus lors de la 1<sup>re</sup> assemblée générale du conseil de quartier du Vieux-Bourg, une mise à jour de la liste de ses administrateurs est nécessaire. Des propositions sont émises à cet effet :

- a) M. Philippe Beauchamp propose M. Éric Courtemanche-Baril comme président, secondé par M. Daniel Chouinard. M. Courtemanche-Baril accepte.
- b) Mme Émilie Roy propose Mme Caroline Bergeron comme vice-présidence, secondée par M. Guillaume Dufour. Mme Bergeron accepte.
- c) Sur proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondé par M. Philippe Beauchamp, Mme Monique Langevin accepte le poste de secrétaire et signataire au compte bancaire.
- d) M. Guillaume Dufour accepte le poste de trésorier, sur proposition de Mme Caroline Bergeron, secondée par Mme Valérie Martel.

Ces propositions individuelles sont toutes acceptées à l'unanimité.

#### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 8 mars 2023**

Sur proposition de M. Philippe Beauchamp, secondé par Mme Émilie Roy, le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 8 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

#### **5. Activités et comités du conseil de quartier**

MM. Éric Courtemanche-Baril et Daniel Chouinard ont participé aux échanges sur des adaptations en matière de déneigement, le 20 mars.

Le 20 mars également, Mme Valérie Martel a assisté à la séance d'information et d'échanges pour les corridors scolaires et aménagement des trottoirs.

Finalement, M. Éric Courtemanche-Baril a assuré la présence du conseil de quartier à l'assemblée générale annuelle du Pivot.

##### Suivi du procès-verbal

- Information reçue concernant la demande pour l'installation d'un feu de circulation à l'angle de l'avenue Royale et de la rue Labelle/Odette Pinard.

*« La Ville de Québec est présentement en analyse de sécurité routière sur l'avenue Royale. Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'analyser la possibilité d'installer un feu de circulation à l'intersection de la rue Labelle et la rue Odette-Pinard. En effet, il est aussi nécessaire d'évaluer la possibilité de restreindre les accès véhiculaires du 992 avenue Royale. Ces réflexions sont incluses dans le cadre de ces analyses de sécurité. »*

- État de situation également reçu de la Ville concernant l'enfouissement des fils.

*« Le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement a un projet identifié sur l'avenue Royale entre la rue Hugues Pommier et l'avenue des Cascades. Ce projet est déjà ciblé dans un bassin prioritaire pour la bonification de l'aménagement de la voie publique, cependant, l'année et les modalités de réalisation de ce dernier ne sont toutefois pas encore déterminées précisément. La priorisation des projets au SPAE est un processus rigoureux qui est effectué régulièrement et qui dépend de plusieurs critères. Pour les projets de rue, la priorisation s'effectue également en partenariat avec plusieurs autres services, notamment les Services de l'ingénierie et des transports et de la mobilité intelligente. S'il y a un enjeu de sécurité identifié pour les usagers, des interventions correctives peuvent être effectuées à court terme dans le but de régulariser la situation. »*

##### Correspondance

- Nous avons reçu le compte rendu de la réunion de la table de concertation vélo des conseils de quartiers, tenue le 6 février dernier.

- Mme Manon Dumas nous a transmis des informations sur la tenue prochaine du Forum Aménager la ville apaisée.

- Mme Camille Esther Garon nous a fait suivre a lettre de Mme Martine Blanchard et M. Joël Paré adressée aux élus et au conseil de quartier dans laquelle un référendum est demandé relativement au projet de construction du 1145 boulevard des Chutes.

- Réception du communiqué sur le lancement d'ÉquiMobilité, le 3 avril.  
Les améliorations suivantes ont été apportées.

Des citoyennes, citoyens, des représentantes et représentants du milieu communautaire de Québec saluent l'initiative de la Ville de Québec d'implanter et d'administrer une mesure concrète d'accessibilité pour le transport en commun et adapté destinée aux personnes à plus faible revenu.

C'est dans ce contexte que les améliorations suivantes ont été apportées :

- L'admissibilité n'est plus jugée sur la base de la Mesure du panier de consommation (MPC) mais sur celle du Seuil de faible revenu (SFR);
- La réduction de 33% de rabais applicable sur les abonnements mensuels est étendue aux billets unitaires;
- L'admissibilité de facto de toutes les personnes inscrites au STAC;
- La mise en place d'ÉquiMobilité plus tôt que prévu (mai au lieu de juillet);
- Les parcours pour se prémunir d'ÉquiMobilité ont été testés par des groupes témoins.

- Courriel de Mme Jacinthe Latulippe dans lequel elle nous informe que la pétition nationale pour le droit des enfants de marcher en sécurité a été lancée le 1<sup>er</sup> mars en commémoration du 5<sup>e</sup> anniversaire du décès de sa fille Anaïs Renaud, happée mortellement sur le chemin de l'école.

- M. Robert Bergeron nous transmet 2 courriels relatifs à la Requalification de l'avenue Royale, dont l'un contient le lien pour accéder au rapport « Inventaire et analyse du Site patrimonial déclaré de Beauport » publié en 2018.

Un 3<sup>e</sup> courriel de M. Bergeron portant sur les rues conviviales, fait référence à un document provenant de Vivre en ville.

### Table de concertation vélo

Suggestions faites pour intégrer adéquatement le vélo dans tous les projets de pistes cyclables. Par exemple, il y aura une station de métro près du territoire couvert par la Table.

Un projet sera présenté le mois prochain pour qu'une piste sur l'avenue Coubertin rejoigne la Rivière Beauport.

La piste du boulevard Raymond rejoindra la rue Labelle; une piste sur Cénacle rejoindra Coubertin (entre Labelle et Seigneuriale).

La Table de concertation vélo demande l'appui du conseil de quartier pour aménager une piste sur Labelle pour compléter le circuit nord-sud jusqu'au boulevard des Chutes. La situation sur l'avenue Royale est très complexe à cause des autobus, des trottoirs et de l'étroitesse de l'avenue.

Il y a une piste cyclable à proximité du stationnement au sud du Terminus Beauport, accessible par le boul. Mgr Gauthier, une artère considérée dangereuse par les cyclistes. En provenance du boulevard des Chutes, ceux-ci préfèrent utiliser la paisible rue St-Victorien; il ne reste ensuite qu'un court trajet à effectuer sur Mgr Gauthier !

Le conseil de quartier référera à la Table de concertation vélo toutes suggestions et informations pertinentes.

### **Résolution 23-CA-07**

Considérant le bien-fondé du projet exprimé par le représentant de la Table de

concertation vélo, le Conseil de quartier du Vieux-Bourg appuie ce projet et demande à la Ville de procéder à l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe nord-sud de la rue Labelle : de la rue du Cénacle jusqu'au boulevard des Chutes.

Proposition faite par M. Philippe Beauchamp, appuyée par Mme Émilie Roy et adoptée à l'unanimité.

## **6. Période réservée aux conseillers municipaux**

Il n'y a eu aucune nouvelle communication de la part de nos élus.

## **7. Période de questions et commentaires du public**

- Mme Lavoie souligne que l'accès à l'école sur l'avenue des Vents est non sécuritaire. M. Melançon confirme que toutes les intersections (corridors scolaires) sont à l'étude. Un échancier de priorisation est en préparation; un plan de match sera livré dans quelques semaines. Il en fera la présentation à un prochain conseil de quartier.

- Mme Valérie Martel questionne le projet de construire une école sur le terrain du golf de Boischatel.

Selon M. Melançon, c'est le seul terrain qui répond à tous les critères : superficie, bassin de clientèle, accessibilité, contraintes techniques. Une rencontre avec le maire se tiendra dans les prochains jours; et une décision devrait être prise en juin.

- M. Robert Bergeron veut connaître le cheminement de la résolution 23-CA-04 sur l'enfouissement des fils. Le président du CA lui fait lecture de la réponse reçue, transcrite au point 5 du présent procès-verbal.

M. Bergeron indique que le conseil de quartier aurait dû envoyer des lettres au maire, à l'arrondissement, à Hydro et au ministre de la culture. M. Courtemanche-Baril lui explique que le conseil de quartier n'est pas un groupe de pression ni un comité de citoyens, que nous avons des canaux de communication privilégiés avec les instances, et que les élus ont accès à nos demandes.

- M. Emmanuel Neault demande à quel point le conseil de quartier a de l'influence.

Mme Émilie Roy indique que la participation citoyenne aux rencontres et aux consultations publiques donne du pouvoir au conseil de quartier.

Daniel Chouinard ajoute que le conseil de quartier peut faire des représentations; les élus assistent aux rencontres et sont à l'écoute.

M. Éric Courtemanche-Baril précise que le citoyen nous aide à prendre des décisions; sa présence nous motive et permet d'alimenter la réflexion du conseil de quartier sur des projets.

## **8. Divers**

- Mme Camille Esther Garon estime qu'il est important que les citoyens sachent que les fonctionnaires de la Ville sont des gens impliqués ailleurs; ils ont aussi une passion.

- Mme Émilie Roy nous informe que 2 jours de Grande Consultation Jeunesse 2023 avec la participation de plusieurs organismes jeunesse de Beauport; les jeunes ont pu ainsi prendre voix à un mémoire qui sera déposé et utilisé toute l'année pour argumenter aux niveaux politique et amélioration des services et politiques.

Elle saluer Coalition interjeunes qui a permis à certains organismes jeunesse de participer à cette grande consultation.

- Mme Valérie Martel souhaite représenter le conseil de quartier au « Forum Aménager la ville apaisée : pour des rues sécuritaires et conviviales partout au Québec » qui se tiendra le 19 avril prochain à l'Hôtel Pur sur la rue de la Couronne.

### **Résolution 23-CA-08**

Considérant la pertinence d'assurer la présence du conseil de quartier du Vieux-Bourg au « Forum Aménager la ville apaisée : pour des rues sécuritaires et conviviales partout au Québec »

Considérant que des frais de participation sont exigés

Sur proposition de M. Éric Courtemanche-Baril, secondé par Mme Caroline Bergeron, une somme de 200 \$ sera dégagée pour assurer la participation de Mme Valérie Martel à ce Forum. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **9. Clôture de l'assemblée**

L'assemblée est levée sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée par Mme Valérie Martel. Adopté à l'unanimité.

*Éric Courtemanche*  
Président

*Monique Langevin*  
Secrétaire